

Le 10 décembre 2021

Chère amie, cher ami,

Nous n'abandonnerons pas tant que la convention d'Istanbul n'est pas appliquée.



Nous vous écrivons, comme tous les ans, en cette période de célébration internationale de deux avancées très importantes : celle de la déclaration universelle des droits humains (10 décembre) et celle de l'élimination des violences faites aux femmes (25 novembre).

Ces avancées ont permis que l'égalité et le respect entre les êtres humains soient reconnus comme les objectifs à atteindre pour l'humanité par plus de 180 États de la planète.

Pour y parvenir il a fallu le courage, l'audace et la persévérance de personnes qui, mues par une volonté de justice inébranlable, ont insufflé, par leur force et leur conviction, l'idée que le changement est possible si l'on veut bien lui donner les moyens.

Aujourd'hui, que ce soit sur la rive sud ou nord de la Méditerranée, ces avancées sont très fortement menacées par des courants politiques et religieux qui défendent violemment l'ordre patriarcal et la hiérarchisation entre les êtres humains qu'il implique. De plus en plus d'États et de politiciens autoritaires s'entendent pour dénigrer l'universalité des droits humains ainsi que la très belle Convention d'Istanbul sur les violences faites aux femmes afin de justifier leur décision de s'en retirer. Ils ont beaucoup de moyens et, en face, celles et ceux qui portent et diffusent des idées de respect, d'amour, de paix, de justice et de liberté n'ont souvent guère que leur voix, leur cœur et leurs bras pour y faire face.

Nous les soutenons du mieux que nous pouvons, et nous avons besoin de votre soutien pour faire plus et plus efficacement. Votre soutien donne du courage, à nous, à elles pour continuer sur ce chemin, il nous/leur montre que nous ne sommes pas seules à vouloir ardemment une société plus juste, que vous êtes là, à nos côtés.

Très amicalement,

la présidente,
Marta Giral

la directrice,
Caroline Brac de la Perrière

Nous vous rappelons que le Fonds des Femmes en Méditerranée est reconnu d'intérêt général. À ce titre, vous bénéficiez d'une exonération de 66 % de vos dons (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Pour tout don fait avant le 31 Décembre 2021, nous nous engageons à vous envoyer un reçu fiscal, pour vos impôts 2021.

Nous nous engageons aussi à vous tenir informé-es, par une lettre régulière, des projets et des actions entreprises grâce à vous.

Merci pour vos dons !

N'hésitez pas à relayer cette campagne de dons : vous trouverez ce courrier sur notre site www.medwomensfund.org





Grâce aux donatrices et donateurs, aux bailleurs privés et institutionnels, grâce à vous, le Fonds pour les Femmes en Méditerranée a pu soutenir, depuis janvier 2021, **plus de 80 initiatives pour près de 500 000 €**



Par quel type de soutien ?

